

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Jardins Privés à Mons

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Jardins Privés à Mons
Nom ancien	La Montagne
Nom ancien	Les Forrières
Date de création	XVIII ^e siècle ; 1838 et 1841 ; 1970
Province	Hainaut
Arrondissement	Mons
Commune	Mons
Auteur/ Créateur	Jacques Wirtz, paysagiste à Schooten (1970)
Coordonnées	chemin de Bethléem, 1 et 2-3 ; 7000, Mons ;
Localisation	Latitude : 50.4329229 Longitude : 3.9786311999999953

Historique

Sur le coteau sud du Mont Panisel, le lieu-dit « La Montagne » était, déjà au XVI^e siècle, un avant-poste du réseau défensif de la ville de Mons ; en témoigne aujourd'hui encore la présence d'une casemate. Domaine impérial sous l'empereur Joseph II, les lieux étaient déjà occupés par une maison de campagne, une cense et différentes annexes entourées de terres de culture données en arrentement à la famille Losson. Au nord de la maison s'étagaient une suite de terrasses cultivées. Le relief actuel des terrains à l'ouest atteste de l'importance des travaux d'excavation nécessaires à la création des terrasses. Quelques frênes témoignent de l'implantation d'une ancienne allée conduisant au logis. Entre 1782 et 1783, l'ensemble des terres impériales est divisé en plusieurs lots et mis en vente publique. « La Montagne » est achetée le 13 janvier 1783 par Philippe Anthoine, apparenté à la famille Losson. Mais dès 1807, les terrains sont divisés en deux parcelles entre membres d'une même famille. Entre 1809 et 1823 s'y succèdent les familles Gigault, Perlau, Delrue, Papin et Devergnies. En 1838, la propriété « La Montagne » est définitivement scindée par un mur axé nord-sud. Le lot ouest, acquis par A. Devergnies, comprend le corps de logis, une maison de jardinier, deux jardins en terrasses et un jardin d'agrément ainsi que des terres. La partie est revient à C. Delnest qui, en 1841, entame un premier aménagement d'agrément sur les anciennes terrasses. Une courte terrasse est construite entre les deux niveaux existants pour y planter une longue serre à vignes. Une tonnelle métallique ponctue un décrochement dans le mur de soutènement au-dessus d'une glacière. De nombreuses essences hautes tiges sont plantées sur la terrasse inférieure gazonnée accusant un relief escarpé. Selon un plan daté 1858, la terrasse inférieure de la propriété voisine est occupée par un jardin d'agrément traversé de sentiers courbes bordés de massifs arbustifs et floraux. Dans les années qui suivent, une vaste serre en « L » destinée aux besoins du potager est implantée dans le jardin inférieur. Elle y subsistera jusque vers 1980. Cette partie du jardin, délaissée durant toute l'Entre-Deux-Guerres, a perdu son organisation ancienne à l'exception de l'empreinte au sol des sentiers. Mais depuis les années 1970, elle fait l'objet de plantations d'intérêt dendrologique (arbre de soie, arbre de Judée, lilas des Indes, chicot du Canada, etc.). En 1970, la propriété est restructurée grâce à l'intervention du paysagiste anversois Jacques Wirtz. De nouveaux escaliers permettent de parcourir et de découvrir une succession de petits jardins à thèmes dessinés sur

les terrasses supérieures : parterre en broderies de buis accompagnant une collection de rosiers, jardins de topiaires, jardin de loisirs, jardin de bruyère, jardin d'iris et potager en terrasses maintenu par un clayonnage en plessis. Le relief de la terrasse inférieure est remodelé, les cheminements sont assouplis et une suite d'imposants topiaires d'if taillés en cube et en pointe de diamant domine le jardin. Depuis la division de la propriété en 1838, plusieurs phases d'aménagement ont modifié le caractère des lieux tout en respectant la structure initiale en terrasses du XVIII^e siècle.

Description

Éléments architecturaux : Les deux jardins étagés sont soutenus par des murs en moellons. Dans le jardin ouest, un escalier en pierre relie la cour pavée à la terrasse médiane. Le haut mur de soutènement de la terrasse supérieure est percé d'une petite fenêtre et d'une porte s'ouvrant sur une ancienne casemate. Dans le jardin est, de petits escaliers relient les différentes terrasses. Contre l'une d'elles est adossée une longue serre de culture. À proximité, on perçoit le tertre d'une glacière dont l'entrée était ménagée dans le mur de soutènement.

Éléments mobiliers : Des grilles marquent les entrées respectives. A l'ouest, elles sont cantonnées de piliers en pierre et s'ouvrent sur une étroite cour pavée. Vis-à-vis de l'entrée, l'escalier qui conduit à la terrasse médiane est marqué à son sommet par deux piliers en pierre retenant une petite grille. Dans la cour, ancienne pompe à bras en fonte et bac en pierre. Sur l'une des terrasses du jardin redessiné par Jacques Wirtz, puits à margelle en pierre.

Éléments végétaux : À l'ouest : sur la terrasse inférieure, un ergot de Coq (*Crataegus crus galli*), un vieux frêne commun (*Fraxinus excelsior*), un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un acacia de Constantinople (*Albizzia julibrissin*), un arbre de Judée (*Cercis silicestrum*), un vieux charme (*Carpinus betulus*), un houx (*Ilex aquifolium*), un lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*), un chicot du Canada (*Gymnocladus dioica*), un érable du Canada à feuilles laciniées (*Acer saccharinum* 'Laciniatum'), un orme blanc pleureur (*Ulmus glabra* 'Pendula') et un hêtre greffé (*Fagus sylvatica*) taillé à la manière d'un « bonsaï géant ». Dans la cour d'honneur, alignement de tilleuls (*Tilia platyphyllos*). Plus à l'ouest, hors terrasses, ceinturant un verger ponctué par quelques vieilles hautes tiges, un marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), un noyer d'Amérique (*Juglans nigra*), quelques peupliers blancs (*Populus alba*), un saule pleureur (*Salix babylonica*) et quatre vieux frênes (*Fraxinus excelsior*), vestiges d'un ancien alignement déjà représenté sur un plan parcellaire de 1777. À l'est : sur la terrasse inférieure, un houx marginé (*Ilex aquifolium* 'Aureomarginata'), un tilleul (*Tilia platyphyllos*), des hêtres (*Fagus sylvatica*), des frênes communs (*Fraxinus excelsior*), de nombreux topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) et d'if (*Taxus baccata*) aux formes variées, un érable à feuilles de frêne (*Acer negundo*), un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior* 'Pendula'). Sur la terrasse médiane, alignement d'ifs (*Taxus baccata*) taillés en cube et en pointe de diamant. Plus loin, haie d'if (*Taxus baccata*) dont le sommet est rythmé de crénaux. Sur la terrasse supérieure, un vieil if (environ 300 ans) accompagne un dessin régulier constitué de haies basses de buis (*Buxus sempervirens*) enserrant une collection de rosiers anglais, rosiers thé et hybrides. A proximité, collection de topiaires d'if (*Taxus baccata*). A l'extrémité est de la terrasse supérieure, petit verger.

Potager : Au XVIII^e siècle, les terrasses étaient réservées aux cultures maraîchère et fruitière ; elles ont depuis été transformées en jardin d'agrément. Près des anciennes dépendances à l'est, est conservée une longue serre d'environ 35 mètres de long adossée au mur de soutènement des deux terrasses supérieures. Après une récente restauration, elle est réutilisée pour la culture de la vigne, des cucurbitacées, des fleurs et des fraisiers. Après 1850, un potager avait été implanté sur la terrasse inférieure. Aujourd'hui, un petit espace de culture est maintenu sur la terrasse médiane ; une plantation d'iris le relie à un verger d'arbres de basse tige.

L'eau : Puits alimentant jadis les serres et petit bassin en pierre sur la courte terrasse, à proximité de la serre.

État de conservation : Les terrasses qui structurent aujourd'hui les jardins des deux propriétés résultent d'un aménagement du dernier quart du XVIII^e siècle, intégrant une ancienne casemate dans le mur de soutènement de la terrasse supérieure. Ces terrasses, exposées plein sud et surplombant une petite exploitation agricole, étaient autant destinées à l'agrément qu'à la culture maraîchère et à l'arboriculture fruitière. L'ensemble était entouré de haies d'épines. Une allée de frênes, dont quelques sujets sont conservés, menait au lieu-dit « La Montagne ». Au début des années 1830, la propriété est scindée en deux lots séparés par une

cour et un mur de brique. Le premier lot comprend le corps de logis et une maison de jardinier (disparue aujourd'hui). Le second s'organise autour de divers dépendances. Les terrasses sont maintenues des deux côtés et progressivement réaménagées en jardins d'agrément, toujours accompagnés de potagers. Dans la propriété orientale, un petit bâtiment à l'arrière des dépendances est supprimé et une courte terrasse est érigée pour accueillir une serre à vignes. Au début des années 1970, le paysagiste anversois Jacques Wirtz restructure les terrasses modifiant leurs accès et adoucissant le relief de la terrasse inférieure. Une gloriette métallique qui surplombait une glacière est supprimée. Dans la propriété ouest, la serre adossée au mur de soutènement dominant la terrasse inférieure est démontée dans les années 1980. Délaié pendant de nombreuses années, le jardin inférieur du milieu du XIX^e siècle conserve encore l'empreinte au sol des anciens cheminements. Sur la terrasse supérieure, un paddock a remplacé l'ancien potager. La terrasse supérieure - autrefois traitée en jardin d'agrément, selon un acte notarial de 1841 - a été plantée d'essences de caractère forestier.

Maintenance : Les deux propriétés bénéficient d'un entretien suivi et continu, tant dans les travaux de taille que dans les plantations. A l'est, un aménagement de Jacques Wirtz requiert des soins continus pour le maintien des nombreuses haies et topiaires. A l'ouest, les murs de soutènement et l'escalier menant aux terrasses accusent un état de fatigue inquiétant. Le verger mériterait d'être replanté.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 57/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 45/7 (Mons) Impr. coul. 1901

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 45/7

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 45/7/1

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Plan terrier dressé par l'architecte et arpenteur juré Demarbaix le 9 décembre 1777 (Archives de l'État à Mons).

Plan cadastral, Banlieue de Mons - Section C, dressé en 1826, échelle 1/2.500e.

Extrait du plan cadastral de la commune de Mons, dressé en 1841, échelle de 1 à 2500 aunes.

Plan levé et dressé le 25 avril 1858 (Musée Royal de l'Armée, Cartes et plans, pl. n° 116 F).

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Le corps de logis et les serres. Photographie n/bl, non datée (avant 1950) (Archives de la propriété).

Photographie aérienne, non datée (vers 1970).

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : environ 4 hectares (pour les deux propriétés)

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Odile Moreau

Date de création de la notice : 2002-11-02

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : À la française